



La MRC, amie des aînés

Subvention pour les aînés relative à la hausse des taxes municipales

Saviez-vous qu’il existe une subvention qui vise à compenser en partie la hausse de vos taxes municipales ?

Pour plus de détails, contactez Revenu Québec au 514 864-6299 (région de Montréal) ou, ailleurs au Québec, composez le 1 800 267-6299 (sans frais).

Voici quelques-unes des conditions qui doivent toutefois être respectées :

www.revenuquebec.ca



Au 31 décembre 2025 :

- vous résidiez au Québec;
- vous aviez 65 ans ou plus;
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (cette période peut inclure les années durant lesquelles votre conjoint ou conjointe en a été propriétaire avant que vous ne le deveniez).



D’autres conditions s’appliquent.



LA CLINIQUE D'IMPÔT DU CENTRE EST DE RETOUR!

SERVICE D'IMPÔT GRATUIT OFFERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
450 773-4966, POSTE 1

DU 2 MARS AU 30 AVRIL 2026
AUX GALERIES ST-HYACINTHE, DU LUNDI AU JEUDI

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE BASE

REVENU MODESTE • SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX :

35 000 \$ pour une personne seule
45 000 \$ pour un couple

45 000 \$ pour un adulte avec un enfant
2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire

SITUATION FISCALE SIMPLE • AUCUN REVENU OU UN REVENU PROVENANT DES SOURCES SUIVANTES :

Un emploi
Une pension
Des prestations, par exemple celles du RRQ ou d'un régime d'assurance invalidité, ou celles d'assurance emploi ou d'assistance sociale

Des revenus ou des rentes d'un REER
Une pension alimentaire
Une bourse d'études
Des revenus d'intérêts de moins de 1 000 \$

L'ADMISSIBILITÉ SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'APPEL DE PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE